



Rapport financier annuel
établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008

- les comptes annuels,
- les comptes consolidés,
- le rapport de gestion,
- l'attestation du responsable du rapport financier annuel,
- le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes annuels et les comptes consolidés.





MILLIMAGES

31 DECEMBRE 2008

ETATS FINANCIERS

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

ACTIF Rubriques en €	Montant Brut	Amortissements	Net 31/12/08	31/12/07
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Frais d'établissement	649	649	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	79 391 246	72 251 588	7 139 658	11 587 724
Fonds commercial	45 735		45 735	45 735
Autres immobilisations incorporelles	9 278 671		9 278 671	3 505 461
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériel, outillage	17 431	17 431	0	0
Autres immobilisations corporelles	792 753	521 722	271 031	244 483
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	8 546 256	316 564	8 229 692	7 580 265
Autres titres immobilisés	5 000		5 000	5 000
Autres immobilisations financières	830 142		830 142	44 793
ACTIF IMMOBILISE	98 907 883	73 107 954	25 799 928	23 013 461
STOCKS ET EN-COURS				
Marchandises				
Produits intermédiaires et finis	300 931		300 931	206 510
Avances, acomptes versés/commandes	142 213		142 213	377 933
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	8 279 008	601 251	7 677 757	7 307 306
Autres créances	18 140 083	152 449	17 987 634	12 055 737
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	66 507		66 507	66 507
Disponibilités	200 060		200 060	462 964
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	161 847		161 847	358 976
ACTIF CIRCULANT ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	27 290 650	753 700	26 536 950	20 835 933
Ecarts de conversion actif	98 116		98 116	17 605
TOTAL GENERAL	126 296 648	73 861 655	52 434 993	43 867 000

PASSIF Rubriques en €	31/12/08	31/12/07
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	390 264	390 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 792 410	19 792 410
Réserve légale	30 000	30 000
Autres réserves	1 938 008	1 938 008
Report à nouveau	(7 681 356)	(8 343 926)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(5 133 308)	662 570
Subventions d'investissements	2 419 595	1 606 424
Provisions réglementées	6 108 362	7 888 633
CAPITAUX PROPRES	17 863 974	23 964 382
AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées	1 229 296	869 296
AUTRES FONDS PROPRES	1 229 296	869 296
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	3 558 656	2 428 688
Provisions pour charges	35 187	26 064
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 593 843	2 454 752
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 868 374	3 708 711
Emprunts, dettes fin. divers (dont emprunts Participatifs)	987 922	1 851 113
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	80 259	34 893
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 948 910	3 409 458
Dettes fiscales et sociales	1 888 785	1 302 394
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 500	
Autres dettes	6 350 301	2 189 338
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	5 586 630	4 073 467
TOTAL DES DETTES	29 738 680	16 569 374
Écarts de conversion passif	9 200	9 196
TOTAL GENERAL	52 434 993	43 867 000

COMPTE DE RESULTAT Rubriques en €	31/12/08	31/12/07
Production vendue - Biens	5 522 757	7 153 517
Production vendue - Services	2 636 271	1 513 395
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	8 159 028	8 666 912
Production stockée	93 180	107 944
Production immobilisée	7 389 486	3 065 312
Subventions d'exploitation	814 768	886 002
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	776 504	386 815
Autres produits	41 948	26 676
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 274 915	13 139 661
Variation de stock (marchandises)	0	0
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)	248 985	359 861
Autres achats et charges externes	9 039 091	5 010 163
Impôts, taxes et versements assimilés	134 961	54 011
Salaires et traitements	2 778 619	2 051 632
Charges sociales	1 336 543	981 147
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 797 949	4 828 073
Sur actif circulant : dotations aux provisions		412 490
Pour risques et charges : dotations aux provisions	884 895	299 064
Autres charges	1 606 379	62 320
CHARGES D'EXPLOITATION	22 827 421	14 058 761
RESULTAT D'EXPLOITATION	(5 552 507)	(919 100)
Produits financiers de participations	279 568	148 067
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	227 960
Différences positives de change	49 085	2 303
PRODUITS FINANCIERS	328 653	378 330
Dotations financières aux amortissements et provisions	325 147	17 605
Intérêts et charges assimilées	519 415	174 569
Différences négatives de change	213 574	86 189
CHARGES FINANCIERES	1 058 136	278 363
RESULTAT FINANCIER	(729 484)	99 968
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(6 281 991)	(819 132)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	113 722
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 567 129	1 483 224
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 611 488	141 811
PRODUIT EXCEPTIONNEL	6 178 617	1 738 758
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 533 053	(158)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 814 970	257 214
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	681 911	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 029 934	257 056
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 148 683	1 481 702
Impôts sur les bénéfices	0	0
TOTAL DES PRODUITS	23 782 184	15 256 749
TOTAL DES CHARGES	28 915 492	14 594 179
RESULTAT NET	(5 133 308)	662 570

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX MILLIMAGES 2008

SOMMAIRE

1. Faits caractéristiques de l'exercice	6
Activité	6
2. Règles et méthodes comptables	6
a. Application des principes généraux	6
b. Utilisation d'estimations	6
c. Continuité d'exploitation	6
d. Immobilisations incorporelles	7
e. Immobilisations corporelles	8
f. Immobilisations financières	8
g. Stocks	8
h. Créances clients et comptes rattachés	8
i. Valeurs mobilières de placement	8
j. Provisions pour risques et charges	8
k. Opérations en devises	9
l. Reconnaissance du chiffre d'affaires	9
m. Indemnités de départ en retraite	10
3. Notes sur les comptes	10
a. Immobilisations incorporelles	10
b. Immobilisations corporelles	11
c. Immobilisations financières	11
d. Entreprises liées	12
f. Tableau de variation des capitaux propres et composition du capital social	12
g. Provisions inscrites au bilan	13
h. Etat des créances et des dettes	14
i. Détail des produits à recevoir	14
j. Détail des charges constatées d'avance	15
k. Détail des charges à payer	15
l. Détail des produits constatés d'avance	15
m. Rémunérations en actions	15
n. Effectif	17
o. Ventilation du chiffre d'affaires net	18
p. Résultat Financier	18
q. Résultat exceptionnel	19
r. Impôt sur les sociétés	19
s. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	19
t. Accroissement et allègement de la dette future d'impôts	20
u. Résultat par action	20
4. Dirigeants	21
5. Evénements postérieurs à la date de clôture	21
6. Tableaux des filiales et participations	22

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX MILLIMAGES 2008

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2008 dont le total est de 52 281 421 €, et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de -5 133 308 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008. Il est comparé aux comptes au 31 décembre 2007 (12 mois).

Le numéro d'autorisation d'exercice de la profession de producteur de long métrage attribué par le CNC est le numéro 953 923 75 75.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Activité

Le chiffre d'affaires réalisé par Millimages, subventions incluses, s'élève à 8,2 M€ en 2008, contre 8,6 M€ en 2007. Il prend en compte :

- des livraisons pour 1 M€ de nouveaux programmes (Didou 3 principalement), en retrait par rapport à 2007 (1,8 M€)
- une progression des activités publicité et merchandising et une diminution de l'activité vidéo dans un contexte de marché difficile.

2. Règles et méthodes comptables

a. Application des principes généraux

Les comptes annuels sont établis selon les principes comptables suivants : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

b. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps.

c. Continuité d'exploitation

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement.

Compte tenu des perspectives d'activité attendues en 2009 et de l'examen des prévisions de trésorerie, les comptes ont été préparés suivant le principe de continuité d'exploitation.

L'application de ce principe repose en outre sur l'obtention des financements habituels auprès des organismes de crédit (banques et établissements spécialisés).

En l'absence de réalisation des objectifs ci-dessus, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs, pourrait s'avérer non appropriée.

d. Immobilisations incorporelles

* Logiciels

Les logiciels et les licences acquis par la société sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition et amortis sur leur durée de vie estimée, entre 3 et 5 ans.

* Constitution des actifs incorporels

Les coûts de production des programmes d'animation sont évalués à leur prix de revient. Le prix de revient est calculé à partir des charges directement attribuables. Les charges financières supportées durant la période de production sont incorporées au coût de revient de l'actif et font l'objet d'un retraitement fiscal sur la déductibilité des dites charges.

Le coût des programmes est porté à l'actif immobilisé selon les règles suivantes :

Programmes terminés :

Toute production de programmes est considérée comme faisant partie du patrimoine de la société dès l'obtention du "Prêt à Diffuser" des épisodes terminés remis par les chaînes de télévision pour les séries, ou à la date de l'obtention du Visa pour les films. Le coût de production est alors porté en immobilisations au poste "droit et valeurs similaires" à l'actif du bilan au prorata du nombre d'épisodes livrés et acceptés par les diffuseurs pour les séries, en totalité pour les films.

Programmes en cours :

Les programmes en cours de production sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient comprend les charges directement affectables et une quote-part de charges indirectes. Le coût du film/série est inscrit en "en-cours sur immobilisations incorporelles" à l'actif du bilan.

* Amortissement des actifs incorporels.

Les amortissements sont calculés en appliquant à la valeur nette comptable au 1er janvier le ratio résultant de la comparaison entre les recettes acquises dans l'exercice y compris les subventions reçues du C.N.C. et les recettes prévisionnelles totales. Celles-ci comprennent la part des recettes acquises dans l'exercice et les recettes futures sur une durée de dix ans à compter de la date de mise en production du programme. Les recettes futures estimées sont examinées périodiquement par la direction et ajustées, si nécessaire, compte tenu des résultats de l'exploitation des séries, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'évolution du marché audiovisuel à la clôture des comptes.

Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance de recettes.

Par ailleurs la société comptabilise un amortissement fiscal déterminé en fonction des recettes réelles de l'exercice de chaque production. La différence entre l'amortissement fiscal et

l'amortissement économique est constatée en provision réglementée au bilan (amortissements dérogatoires) et en charge ou produit exceptionnels au compte de résultat.

Par ailleurs une dépréciation peut être comptabilisée sur les productions en cours à la fin de l'exercice si l'estimation de recettes futures est inférieure à la valeur de l'investissement.

e. Immobilisations corporelles

Les installations techniques et autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire, les durées de vie retenues sont :

- installations techniques : 5 ans
- agencements divers : 10 ans
- matériel de transport : 4 à 5 ans
- matériel de bureau : 4 à 5 ans
- mobilier de bureau : 5 à 10 ans

f. Immobilisations financières

Les participations et les autres titres immobilisés sont comptabilisés au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres est supérieure à sa valeur d'inventaire. Celle-ci est appréciée sur la base d'une approche multi-critères prenant en compte la quote-part de l'actif net comptable de la filiale, les perspectives d'avenir et de rentabilité et la valeur de marché des actifs détenus par la société.

g. Stocks

Les stocks sont valorisés selon la méthode « FIFO » (premier entré, premier sorti). Une provision pour dépréciation est constatée, lorsque, à la clôture, la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

h. Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque sur la base d'une analyse au cas par cas, une créance présente une probabilité de non recouvrement.

i. Valeurs mobilières de placement

Ce poste est uniquement composé de parts d'OPCVM de trésorerie constitutives de placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Elles sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à ce prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

j. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée:

- s'il existe une obligation juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui entraînerait une sortie de ressources certaine ou probable à la date d'arrêté des comptes.
- si une estimation fiable de son montant peut être effectuée.

k. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur valeur au cours de fin d'exercice.

Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

l. Reconnaissance du chiffre d'affaires

*Chiffre d'affaires du catalogue

Les ventes de catalogue sont comptabilisées à la date d'ouverture des droits après la signature du contrat de vente. Les reversements de recettes aux ayants droit sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires.

* Chiffre d'affaires des programmes livrés dans l'exercice

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée pour les séries au prorata du nombre d'épisodes livrés et acceptés par les diffuseurs. L'acceptation des chaînes est matérialisée par la remise au producteur du « P.A.D. », le Prêt à Diffuser. Dès lors, la série est considérée comme faisant partie du patrimoine.

* Chiffre d'affaires Vidéo

Le chiffre d'affaires résultant de l'exploitation des droits vidéo est pris en compte sur la base des ventes mensuelles après déduction d'une provision au titre des retours estimés par le distributeur et des remises accordées aux clients.

* Chiffre d'affaires Films publicitaires

Les recettes liées à la production de films publicitaires sont constatées à la livraison du matériel à l'annonceur.

* Chiffre d'affaires Sofica

Les apports des Sofica sont assimilés à des ventes de droits.

*Soutien financier automatique du Centre National de la Cinématographie

Le produit de la collecte de la taxe prélevée sur le chiffre d'affaires réalisé par les chaînes de télévision et par la Taxe Spéciale Additionnelle (TSA) prélevée sur le prix de chaque billet payé par les spectateurs est ensuite réparti par le CNC, sous forme de subventions ou d'avances financières, entre les différents acteurs de l'industrie cinématographique que sont les producteurs, les distributeurs et les exploitants.

Les subventions accordées par le CNC sont constatées en produits au fur et à mesure de la livraison et de l'acceptation des séries auprès des diffuseurs, et à compter de la date de première exploitation en salles pour les oeuvres cinématographiques .

*Subventions :

Les subventions perçues, dans la mesure où elles sont acquises définitivement, sont enregistrées en profit au fur et à mesure de la livraison et de l'acceptation des séries auprès des diffuseurs pour les séries, et à compter de la date de première exploitation en salles des œuvres cinématographiques qu'elles concernent.

Tant que les conditions de reconnaissance décrites ci-dessus ne sont pas remplies, le chiffre d'affaires facturé aux clients est inscrit en produits constatés d'avance

m. Indemnités de départ en retraite

Les provisions pour indemnités de fin de carrière couvrent l'engagement de retraite de la société vis-à-vis de ses salariés.

Celui-ci est limité aux indemnités de fin de carrière prévues par la convention collective de rattachement de la société. Il est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, sur la base du salaire de fin de carrière, en tenant compte notamment des droits conventionnels en fonction de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel, d'une hypothèse d'âge de départ à la retraite fixée à soixante-cinq ans pour les cadres et agents de maîtrise et pour les employés, du taux de rotation ; des salaires et appointements incluant un coefficient de charges sociales patronales en vigueur, d'un taux de revalorisation annuel des salaires, de l'espérance de vie des salariés déterminée à partir de tables statistiques, d'un taux d'actualisation de l'engagement de retraite, revu à chaque clôture. Le taux de 5 % a été retenu au 31 décembre 2008.

3. Notes sur les comptes

a. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles a évolué comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Acquisitions	Sorties d'immobilisations: Abandons - Co Production	Production	Productions finies	Solde à la clôture
Frais d'établissement	649					649
Fonds commercial	45 735					45 735
Productions finies	77 072 273	642 042	-661 211		1 939 323	78 992 427
Productions en cours	3 505 461	350 000	-26 954	7 389 486	-1 939 323	9 278 670
Logiciels	378 014	20 806				398 821
Total	81 002 133	1 012 848	-688 165	7 389 486		88 716 302

Les frais financiers inclus dans la production en-cours s'élèvent à 210 K€.

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises	Solde à la clôture
Frais d'établissement	649			649
Productions finies	65 489 501	6 695 844	-324 253	71 861 092
Logiciels	373 062	17 432		390 494
Total	65 863 212	6 713 276	-324 253	72 252 235

dont la ventilation par nature s'établit comme suit :

Montants en €	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Frais d'établissement	649	649	0
Fonds commercial	45 735		45 735
Productions finies et logiciels	79 391 246	72 251 588	7 139 658
Productions en cours	9 278 670		9 278 670
Total au 31/12/08	88 716 301	72 252 237	16 464 063

b. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Installations, matériels industriels	17 431			17 431
Autres immobilisations corporelles	681 533	111 220		792 753
Total	698 964	111 220		810 184

La variation des amortissements s'analyse comme suit :

Montants en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises (cessions)	Solde à la clôture
Installations, matériels industriels	17 431			17 431
Autres immobilisations corporelles	437 049	84 673		521 722
Total	454 480	84 673		539 153

dont la ventilation par nature s'établit comme suit :

Montants en €	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Matériel et outillage	17 431	-17 431	0
Agencements divers	482 840	-309 536	173 304
Matériel de transport	36 338	-36 338	0
Matériel et mobilier de bureau	273 575	-175 849	97 727
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0		0
Total au 31/12/08	810 184	-539 153	271 031

c. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ont évolué comme suit :

Valeur Brute en €	Solde à l'ouverture	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Titres de participations	7 706 574	2 096 710	-1 257 028	8 546 256
Autres titres immobilisés	5 000			5 000
Autres immobilisations financières	44 793	823 659	-38 310	830 142
Total	7 756 367	2 920 369	-1 295 338	9 381 398

Dépréciations en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises	Solde à la clôture
Titres de participations	126 308	236 887	-46 631	316 564
Autres titres immobilisés	0			0
Autres immobilisations financières	0			0
Total	126 308	236 887	-46 631	316 564

Millimages détient 9 026 552 actions de Bac Majestic coté sur le marché Euronext Paris Compartiment C. Comme pour toute action cotée, la société peut encourir un risque de perte de valeur

d. Entreprises liées

Eléments relevant de plusieurs postes	Montant concernant les entreprises liées	Montant concernant les entreprises liées avec un lien de participation
Montants en €		
Capital appelé non versé		
Participations	7 917 791	353 298
Total immobilisations	7 917 791	353 298
Créances clients et comptes rattachés	3 609 935	1 159 385
Autres créances	56 410	205 152
Total créances	3 666 345	1 364 537
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 306 038	3 351 105
autres dettes	2 188 855	4 654 871
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Total dettes	3 494 893	8 005 976
Autres charges et charges externes		2 816 595
Charges financières	155 208	1 176
Total charges	155 208	2 817 771
Prestations		365 039
Produits financiers	56 410	203 975
Total produits	56 410	569 014

f. Tableau de variation des capitaux propres et composition du capital social

Montants en €	Solde à l'ouverture	Résultat de l'exercice	Affectation du résultat	Variations des subventions	Autres variations	Solde à la clôture
Capital social	390 264					390 264
Prime d'émission	19 792 410					19 792 410
Réserve légale	30 000					30 000
Autres réserves	1 938 007					1 938 007
Report à nouveau	-8 343 926	662 570				-7 681 356
Résultat	662 570	-5 133 308	-662 570			-5 133 308
Subventions d'investissements	1 606 424			813 170		2 419 594
Provisions réglementées	7 888 633			-1 780 270		6 108 363
Total au 31/12/08	23 964 382	-4 470 738	-662 570	-967 100		17 863 975

Le capital social de 390 264 euros est divisé en 9 756 602 actions de valeur nominale de 0,04 euros.

g. Provisions inscrites au bilan

Montants en €	Solde à l'ouverture	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Solde à la clôture
Provisions réglementées	7 888 633	489 911	-2 270 182		6 108 362
Total au 31/12/08	7 888 633	489 911	-2 270 182		6 108 362

Provisions pour risques et charges

Provision pour risques (litige)	299 083	58 428			357 511
Perte de change	17 605	88 261			105 866
Pensions et obligations	26 064	35 187	-26 064		35 187
Provision risque	2 112 000	983 280			3 095 280
Sous-total	2 454 752	1 165 156	-26 064		3 593 844

Dépréciation

Sur titres de participation	126 308	236 887	-46 631		316 564
Sur comptes clients	601 251				601 251
Sur comptes courants	152 449				152 449
Sur stocks et en cours	1 240		-1 240		
Sous-total	881 248	236 887	-47 871		1 070 264

Total au 31/12/08	11 224 633	1 891 954	-2 344 117		10 772 469
	- exploitation	884 895	-27 304		
Dont dotations	- financières	325 147	-46 631		
et reprises	- exceptionnelles	192 000	-1 780 271		

Les reprises de provisions pour risques et charges, autres que celles relatives aux pertes de changes, correspondent à des provisions n'ayant pas fait l'objet d'utilisation.

En décembre 2002, la société d'investissement Oddo et Cie et Millimages ont constitué une SOFICA (Société de Financement de l'Industrie Cinématographique et de l'Audiovisuel) baptisée MILLIFIN. Cette SOFICA - produit de défiscalisation destiné aux particuliers en échange d'un investissement de fonds dans la production cinématographique et audiovisuelle.

est dotée d'un capital de € 5,097 millions. La Sofica est créée pour une durée de 10 ans, au terme de laquelle les recettes encaissées par elle seront réparties entre les souscripteurs. Millimages a garanti aux souscripteurs un rachat de leurs actions à 85 % de leur valeur nominale dès la 8^o année.

Au 31 décembre 2008, la provision pour garantie de la SOFICA s'élève à 2 338 K€.

h. Etat des créances et des dettes

Etat des créances (en €)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an	A plus de 5 ans
De l'actif immobilisé				
Autres immobilisations financières	830 142	28 934		801 208
De l'actif circulant				
Clients	8 279 008	7 676 423		602 585
Autres créances	3 332 283	3 115 532	216 751	
Comptes courants	6 446 047	6 322 397	123 650	
Parts Antennes à recevoir	5 093 737	5 093 737		
Parts de co-production à recevoir	1 922 500	1 922 500		
Subventions et avances à recevoir	1 344 450	1 002 441	342 009	
Charges constatées d'avance	161 847	161 847		
Total au 31/12/08	27 410 014	25 323 811	682 410	1 403 793
Etat des dettes (en €)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 868 374	6 868 374		
- Emprunts et dettes financières diverses	1 229 296		1 229 296	
- Groupes et associés	83 811			83 811
- Parts de co-production sur séries en cours	904 111		904 111	0
- Fournisseurs et comptes rattachés	7 948 910	7 948 910		
- Dettes sociales et fiscales	1 888 785	1 888 785		
- avances reçues	80 259	80 259		
Autres dettes	27 500	27 500		
Produits constatés d'avance	6 350 301	6 350 301		
Avances et acomptes reçus sur commandes	5 586 630	5 586 630		
Total au 31/12/08	30 967 976	28 750 758	2 133 407	83 810

i. Détail des produits à recevoir

En €	Montant
Créances clients et comptes rattachés	
Clients factures à établir	1 884 196
	Total 1 884 196
Autres créances	
Fournisseurs avoirs à recevoir	1 367
Organismes sociaux	6 017
Intérêts sur Comptes courant et autres comptes débiteurs à recevoir	280 453
	Total 287 837
Total au 31/12/08	2 172 033

j. Détail des charges constatées d'avance

En €	Montant
Charges d'exploitation	
Charges externes	109 000
Charges financières	
Intérêts Coficiné/Cofiloisirs	52 847
Total au 31/12/08	161 847

k. Détail des charges à payer

En €	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs factures non parvenues	4 708 391
Total	4 708 391
Emprunts et dettes financières diverses	
Autres : intérêts à payer sur comptes courants	38 937
Total	38 937
Dettes fiscales et sociales	
Personnel	433 455
Organismes sociaux	457 178
Etat	998 152
Total	1 888 785
Autres Dettes	
Autres Charges à payer	89 446
Total	89 446
Total au 31/12/08	6 725 558

l. Détail des produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à des revenus constatés par contrats qui seront comptabilisés en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la livraison pour les séries, à l'obtention du visa pour les films et à l'ouverture de droits pour le catalogue.

En €	Montant
Produits d'exploitation	5 586 630
Au 31/12/08	5 586 630

m. Rémunérations en actions

1) Les Bons de souscription de part créateur d'entreprise (BSPCE)

Par délibération en date du 29 juin 2004, l'Assemblée Générale Mixte a autorisé le Conseil à émettre des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise au profit des salariés ou dirigeants actuels de la société, à concurrence de 160.000 bons au maximum, chaque bon donnant droit de souscrire à une action de la société.

Dans sa délibération du 23 mars 2005, le Conseil d'Administration a fait utilisation de cette autorisation et a attribué la totalité des bons de souscription de part de créateurs d'entreprise autorisés (soit 160 000).

Le Conseil a subordonné l'exercice des nouveaux bons à la renonciation expresse et préalable par son bénéficiaire à tous les bons antérieurement attribués.

Le prix de souscription de l'action a été fixé à la moyenne des cours de clôture constatés pour l'action pendant les dix jours de bourse précédant le jour où les bons de souscriptions ont été attribués, à savoir 1,08 €, soit 4 cents de valeur nominale et 1,04 € de prime.

Tous les bons qui n'auront pas été exercés au plus tard le 23 mars 2010 perdront toute validité et seront annulés.

2) Plan d'options de souscription d'actions

- Par délibération du 29 juin 2004, l'Assemblée Générale mixte a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés du groupe de la société MILLIMAGES ou de certains d'entre eux, un nouveau plan d'options de souscription d'actions. Il était précisé que cette autorisation se substitue en l'annulant par anticipation à l'autorisation que la sixième résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2003 avait donnée au Conseil d'Administration qui elle-même se substituait en l'annulant par anticipation à l'autorisation que la sixième résolution de l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 15 mai 2001 avait donnée au conseil d'administration.

Cette Assemblée du 29 juin 2004 a fixé :

- à 8.000 euros maximum le montant nominal global des options à émettre (soit 200.000 actions de 4 centimes chacune),
- à 95 % de la moyenne des cours des vingt dernières séances de bourse, le prix minimum que le conseil pourra retenir comme prix de souscription des actions offertes en option.

Pour les conditions de levée des options, une levée est possible dans un délai minimum de trois ans et un délai maximum de six ans.

Cette autorisation est valable 38 mois et peut être mise en œuvre en une ou plusieurs fois.

Dans sa délibération du 23 mars 2005, le Conseil d'Administration a fait utilisation de cette autorisation et a attribué la totalité des options de souscription d'action autorisées.

Le Conseil a subordonné l'exercice des options nouvelles à la renonciation expresse et préalable par son bénéficiaire à toutes les options antérieurement attribuées.

Le prix de souscription de l'action a été fixé à 1,09 € par action soit plus de 95% de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de leur attribution. Les options attribuées peuvent être levées par les bénéficiaires du 23 mars 2008 jusqu'au 23 mars 2011.

Il a ainsi été attribué des stock options aux mandataires sociaux et salariés des filiales de la société MILLIMAGES suivants :

- la société AMUSE FILMS, son gérant Monsieur Marc DHRAMI, à concurrence de 10 000 stock options,
- la société GEDEON PROGRAMMES, son Président Directeur Général Monsieur Stéphane Millière, à concurrence de 30 000 stock options,
- la société MILLIMAGES UK, son Président et son Directeur Général Messieurs Jonathan PEEL à concurrence de 50 000 stock options et John Reynolds à concurrence de 60 000 stock options, et Madame Karla BERRON, salariée, à concurrence de 10 000 options.

Toutes mentions relatives aux options attribuées figurent dans le rapport spécial qui a été présenté à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 30 juin 2005 conformément à l'article L. 225-184 du Nouveau Code de Commerce.

Par délibération du 30 juin 2006, l'Assemblée Générale mixte a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice des mandataires sociaux et des salariés du groupe de la société MILLIMAGES ou de certains d'entre eux, un nouveau plan d'options de souscription d'actions. Il était précisé que cette autorisation prive d'effet à hauteur de la partie non encore utilisée, toute autorisation antérieure relative à la possibilité pour le conseil d'administration de consentir des options de souscription.

Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de cette autorisation à ce jour.

3) Tableau récapitulatif des titres donnant accès au capital

Date de l'autorisation par l'assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nature de l'option	Nombre d'options attribuées	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options exercées en 2008	Options non exercées au 31-12-2008
29 juin 2004	23 mars 2005	BSPCE	160 000	Caducité 23 mars 2010	1,08 €	Néant	130 000
29 juin 2004	23 mars 2005	Options de souscription	200 000	23 mars 2008 / 23 mars 2011	1,09 €	Néant	200 000

n. Effectif

L'effectif moyen de la période est de 52 personnes.

Il inclut les intermittents du spectacle et les intérimaires. L'effectif moyen du personnel permanent est de 32 personnes.

Les engagements au titre du droit individuel à la formation (DIF) ne sont pas significatifs.

o. Ventilation du chiffre d'affaires net

Montant en €	France	Export	31/12/08	31/12/07
Production vendue :				
- Biens	3 883 971	1 638 786	5 522 757	7 153 517
- Services	2 636 271		2 636 271	1 513 395
Total	6 520 242	1 638 786	8 159 028	8 666 912

p. Résultat Financier

La perte financière de 730 k€ comprend des intérêts de crédits de production, des variations des taux de change, essentiellement celui du dollar et de la livre sterling, et des dépréciations de titres.

en €	Montant
Charges Financières	
Interets emprunts, de crédit productions, et bancaires	519 415
Autres charges financieres	
Perte de change	213 574
Provisions pour risques financiers	325 147
Total	1 058 136
Produits Financiers	
Intérêts sur comptes courants	279 568
Gains de change	49 085
Reprises provisions financières	
Total	328 653
Résultat financier au 31/12/08	-729 483

q. Résultat exceptionnel

en €	Montant
Sur opérations de gestion	
Majorations retard	
Diverses	2 533 053
Sur opérations en capital	
Valeur nette comptable des participations cédées	1 814 970
Dotations aux amortissements et provisions	
Dotations aux amortissements dérogatoires	
Dotations aux provisions pour dépréciations	681 911
Total charges exceptionnelles	Total 5 029 934
Sur opérations en capital	
Produits de cession des actifs financiers	3 567 129
Produits de cession des actifs corporels	
Produits de cession des participations	
Reprise sur provisions, transfert de charges	
Reprise sur amortissements dérogatoires	2 270 182
Reprise pour dépréciations	341 306
Sur opérations de gestion	
Sur exercice en cours	
Sur exercices antérieurs	
Total produits exceptionnels	Total 6 178 617
Résultat exceptionnel au 31/12/08	1 148 683

r. Impôt sur les sociétés

Les déficits reportables s'élèvent à 12 638 k€ au 31 décembre 2008

s. Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

en €	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	-5 133 308
Impôts sur les bénéfices	
Résultat avant impôts	-5 133 308
Variation des provisions réglementées (dotation-reprise)	
Dotation aux amortissements dérogatoires	489 911
Reprise sur amortissements dérogatoires	2 270 182
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-6 913 579

t. Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Accroissement de la dette future d'impôts		Montant €
Provisions réglementées :		
Amortissements dérogatoires		6 108 362
Autres :		
Frais financiers immobilisés restant à amortir		250 161
Allègement de la dette future d'impôts		
Provisions non déductibles		
Total au 31/12/08		6 358 523
Taux d'impôt normal		33 1/3
Accroissement d'impôt au taux retenu		2 119 508

u. Résultat par action

en €	2008	2007
Nombre de titres	9 756 602	9 756 602
Résultat	-5 133 308	662 570
Résultat par action	-0,53	0,07

v. Engagements financiers

Engagements donnés (en K€)	2007	2 008
Nantissements de productions au profit de Cofiloisirs	648	3 626
Nantissements de productions auprès de Coficiné	5 768	3 164
Caution donnée pour emprunt Cofiloisirs contracté par les filiales	3 840	2 464
Total	10 256	9 254
Engagements reçus (en K€)		
Subventions acquises restant à recevoir (a)	1 606	

Le montant des nantissements correspond aux montants des autorisations des crédits en cours.

4. Dirigeants

La rémunération versée au cours de l'exercice 2008 aux membres des organes d'administration et de direction s'élève à 225 612,95 €

5. Evènements postérieurs à la date de clôture

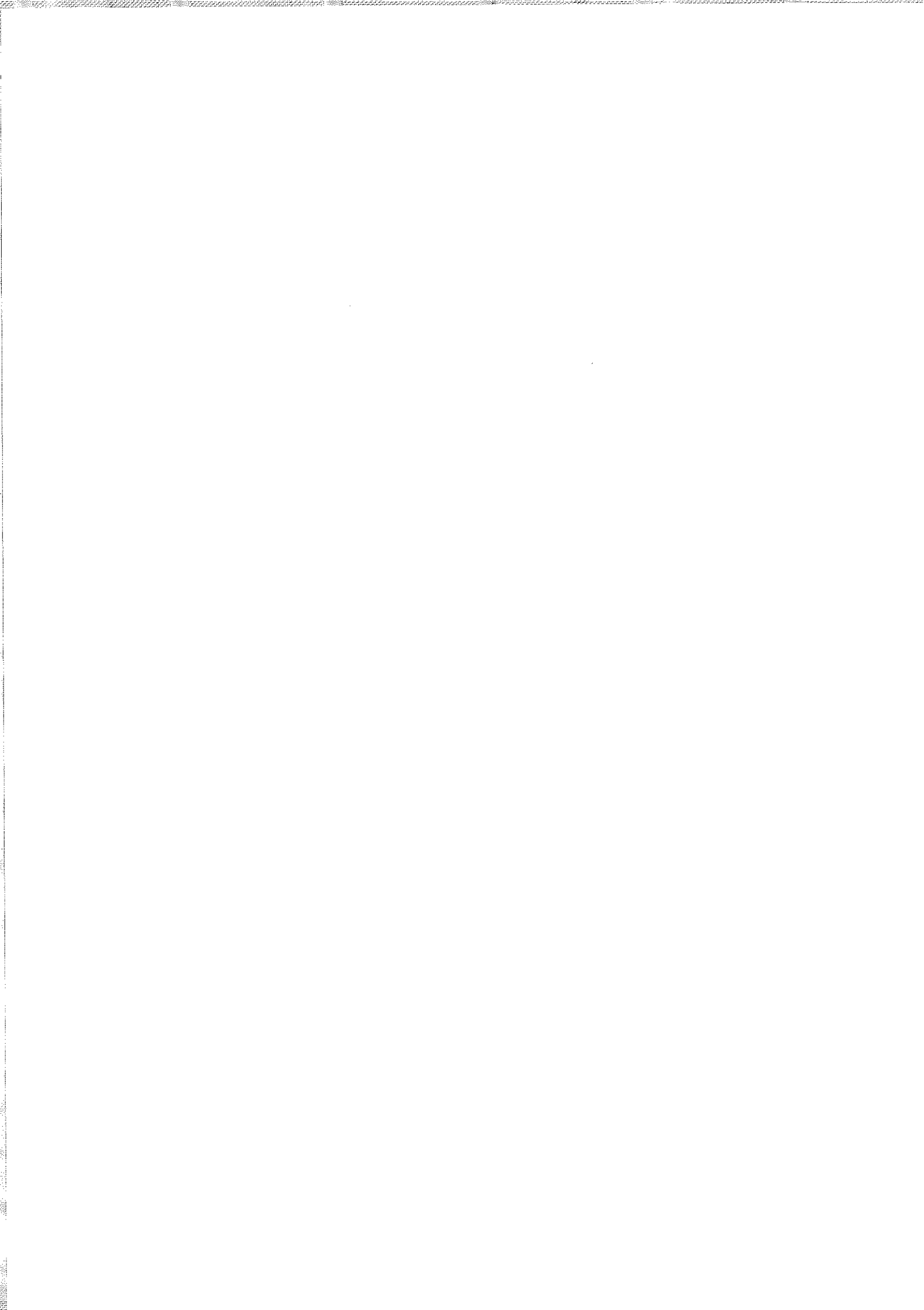
Millimages a vendu pour 1 € sa participation dans UFG Cette vente n'aura pas d'impact significatif sur les comptes 2009.

L'activité se poursuit avec la production des séries « Simsala 2 » (26x26'), « Zoolane 3 » (26x13'), « Rocket Jo » (52x1'), ainsi que la mise en production de « Mouk » (65x11'), et « Diego Oasis » (52x11'). Les sorties en salles des longs métrages cinéma « Lascars » et « Jasper » interviendront au cours de l'exercice 2009.

6. Tableau des filiales et participations

Nom de la société	Siren	Siège social	Date de clôture	% intérêt 2008	Méthode intégration 2008	Capital de la société en k€	Réserves et RAN	Quote part de capital détenue	VNC des titres détenus en k€	Chiffre d'affaires en k€	Résultat en k€
AMUSES FILMS SARL	321 226 607	88 rue de la folie méricourt 75011 Paris	31/12	34.00	MEE	45.7	-508	34.00	20	146	-488
GEDEON PROGRAMMES SA	383 894 052	155 rue de Charonne 75011 Paris	31/12	65.10	IG	454.5	-598	65.10	3 087	9 753	1 166
LA MAISON SAS	434 020 335	13-15 rue Gaston-Latouche 92210 St-Cloud	31/12	37.00	Non consolidé	45.0	NC	37.00	17	NC	NC
MILLIFIN	445 388 675	12 bld de la Madeleine 75009 Paris	31/12	100.00	IG	5097.0	-2303	100.00		126	-263
MILLIMAGES UK Ltd (GB)		6 Broadstone Place Londres-GB	31/12	100.00	IG	100	-413	100.00	69	£ 302	£ -159
MILLIMAGES USA Inc		Los Angeles - USA	31/12	100.00	IG	8.2	-33	100.00	0	0	0
BAC MAJESTIC groupe	413 577 743	88, rue de la folie méricourt 75011 Paris	31/12	20.89	IG	6 482.8	-12 711	20.89	4 769	17 328	-6 690
ZOOLOO KIDS	453 640 476	15-27 rue Moussorgski 75018 PARIS	31/12	88.90	IG	105.0	-134	89.00	176	299	10
UFG	391 419 439	88 rue de la folie méricourt 75011 PARIS	31/12	49.03	MEE	525.6	50	49.03	0	-131	-609
PRO VIDEO	499 589 760	88 rue de la folie méricourt	31/12	100.00	IG	37	0	100.00	61	3 579	-16

BILOBA FILMS	507 835 239	75011 PARIS 155 rue de charonne 75011 PARIS	31/12	34	Non consolidé	45.8	NC	34	15	
MANNY FILMS	503 426 595	88 rue de la folie méricourt 75011 PARIS	31/12	34	Non consolidé	45	NC	34	15	



MILLIMAGES

ETATS FINANCIERS

ANNEXE CONSOLIDEE AU 31 DECEMBRE 2008

SOMMAIRE

1.	BILAN CONSOLIDE	3
2.	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
3.	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	5
4.	LE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	6
5.	LE GROUPE MILLIMAGES	7
6.	Note FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
7.	Note REFERENTIEL COMPTABLE, PERIMETRE DE CONSOLIDATION, ELIMINATION ET RETRAITEMENTS	9
8.	Note PERIMETRE DE CONSOLIDATION	17
9.	Note ANALYSE DES POSTES DE BILAN	19
10.	Note ANALYSE DES POSTES DE RESULTAT ET INFORMATION SECTORIELLE	28
11.	Note ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL	30
12.	Note EVENEMENTS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2008	31
13.	Note IMPOTS DIFFERES ET IMPOTS SUR LES RESULTATS	31
14.	Note ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN ET NANTISSEMENTS DES ACTIFS	32
15.	Note INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES	34
16.	Note INFORMATIONS RELATIVES AUX RISQUES DE MARCHÉ	34

1. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF EN K€	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Goodwill	9.2	5 510	4 885
Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles	9.1	39 074	45 296
Autres immobilisations incorporelles	9.1	70	110
<i>Sous-total immobilisations incorporelles</i>		<i>44 653</i>	<i>50 291</i>
Immobilisations corporelles	9.3	438	485
Participations mises en équivalence	9.4	15	125
Actifs financiers	9.5	1 214	532
Actifs d'impôt différé	13	0	0
Actif non-courant		46 320	51 433
Stocks		1 483	1 110
Créances clients	9.6	18 221	19 721
Autres créances	9.6	26 400	24 137
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.7	1 475	2 098
Actif courant		47 579	47 066
Total actif		93 899	98 499

PASSIF EN K€	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Capital	9.8	390	390
Réserves (part du Groupe)		19 347	22 031
Résultat (part du Groupe)		-15 452	-2 279
Capital émis et réserves		4 286	20 142
Intérêts minoritaires		0	2 694
Capitaux propres		4 286	22 836
Emprunts et dettes financières	9.10	5 909	3 083
Autres Passifs non courants	9.11	6 230	5 304
Provisions à Long terme	9.9	1 519	1 195
Passifs d'impôt différé	13	0	1 204
Passif non-courant		13 657	10 787
Emprunts et dettes financières	9.10	12 062	16 394
Provisions	9.9	1 721	574
Dettes Fournisseurs et autres Crédeurs	9.11	62 173	47 908
Passif courant		75 956	64 876
Total des Passifs		139 849	113 358
Total des capitaux propres et des passifs		93 899	98 499

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

RESULTAT EN K€	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaires et Subventions	10.1	32 313	38 223
Autres produits de l'activité		169	1 526
Production immobilisée et stockée		14 689	13 643
Achats		-28 265	-26 338
Impôts, taxes et versements assimilés		-212	-345
Charges de personnel		-10 189	-10 135
Amortissements et provisions		-25 800	-21 269
Résultat opérationnel courant	10.2	-17 295	-4 695
Autres produits et charges opérationnels	10.2	-360	275
Résultat opérationnel		-17 655	-4 421
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		234	299
Coût de l'endettement financier brut		-1 340	-1 660
Coût de l'endettement financier net	10.5	-1 106	-1 360
Autres produits et charges financiers		-422	-102
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9.4	-295	-131
Résultat avant impôts		-19 478	-6 014
Charges ou produit d'impôt sur le résultat	13	1 204	-464
Résultat de la période		-18 274	-6 478
Attribuables aux :			
Porteurs de capitaux propres de la société		-15 452	-2 279
Intérêts minoritaires		-2 822	-4 199
Résultat de la période		-18 274	-6 478
Résultat par action (non dilué)	9.8	-1,58	-0,23
Résultat par action (dilué)	9.8	-1,58	-0,23

3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (en K€)	Capital	Primes d'émission Et de fusion	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Part Groupe	Intérêts minoritaires
Soldes au 01/01/06	391	19 792	-6 761	3 940	17 350	298
Affectation du Résultat de l'exercice N-1			3 940	-3 940	0	
Divers						
(dont écart conversion et cession titres)			-55		-55	94
Résultat de l'exercice N				5 001	5 001	394
Soldes au 31/12/06	391	19 792	-2 876	5 001	22 296	786
Affectation du Résultat de l'exercice N-1			5 001	-5 001	0	
Variation de périmètre					0	6106
Divers						
(dont écart conversion et cession titres)			125		125	
Résultat de l'exercice N				-2 279	-2 279	-4198
Soldes au 31/12/07	391	19 792	2 250	-2 279	20 142	2 694
Affectation du Résultat de l'exercice N-1			-2 279	2 279	0	0
Variation de périmètre					0	127
Titres d'auto-contrôle			-492		-492	
Divers						
(dont écart conversion)			76		76	
Résultat de l'exercice N				-15 452	-15 452	-2821
Soldes au 31/12/08	391	19 792	-445	-15 452	4 286	0

Variation des intérêts minoritaires (K€)	Réserves	Résultat	Intérêts minoritaires
Au 31 décembre 2007	6 892	-4 198	2 694
Affectation du résultat de la période précédente	-4 198	4 198	0
Résultat net de la période		-2 821	-2 821
Variation de périmètre	127	0	127
Au 31 décembre 2008	2 821	-2 821	0

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

K€	31/12/2008	31/12/2007
Résultat net consolidé	-18 273	-6 478
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	0	0
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	-18 273	-6 478
Attribuables aux :		
Porteurs de capitaux propres de la société	-15 451	-2 279
Intérêts minoritaires	-2 822	-4199

4. LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

FLUX EN K€	Notes	31/12/2008	31/12/2007
Opérations d'exploitation :			
Résultat net		-15 451	-2 279
Charge d'impôt	13	-1 204	463
Dotations nettes aux amortissements et provisions	10.4	25 801	21 269
Charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés		5	21
Résultat des minoritaires		-2 821	-4 199
Résultat mis en équivalence		295	131
+ et - values sur cession d'immobilisations		360	-275
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		9 363	3 226
(A) Flux net de trésorerie généré par l'activité		16 348	18 357
Opérations d'investissement :			
Cessions d'immobilisations		0	2 644
Acquisitions d'immobilisations	10.1	-21 151	-23 264
Variation des dettes sur immobilisations		-827	0
Incidence des variations de périmètre		-393	-6 425
(B) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-22 371	-27 045
Opérations de financement :			
Augmentation de capital		0	5 448
Autres flux liés aux opérations de financement : frais augmentation de capital		0	-443
Rachats et reventes d'actions propres		466	0
Augmentation des dettes financières (hors concours bancaires)	9.10	18 953	14 132
Diminution des dettes financières (hors concours bancaires)	9.10	-14 044	-9 811
Variation des prêts et dépôt de garantie		-316	0
Dividendes versés aux minoritaires			
(C) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		5 059	9 326
(D) Incidence des variations des cours des devises			
Variation globale de la trésorerie : (A) + (B) + (C) + (D)		-964	638
Trésorerie d'ouverture		2 095	1457
Trésorerie de clôture		1 131	2095
Se décomposant en :		<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
Valeurs mobilières de placement		58	83
Disponibilités		9.12 1 417	2 015
Concours bancaires courants		9.12 -344	-3
Total		<u>1 131</u>	<u>2 095</u>

5. LE GROUPE MILLIMAGES

Le siège social de la société est à l'adresse suivante :
88, rue de la Folie Méricourt
75011 PARIS

Le groupe « MILLIMAGES » a pour activité :

- la production et la distribution de dessins animés (MILLIMAGES s.a. et MILLIMAGES UK),
- la distribution de longs métrages cinématographiques (BAC MAJESTIC s.a.),
- la production et la distribution de films documentaires (GEDEON PROGRAMMES s.a.).

MILLIMAGES est une société anonyme à Conseil d'Administration.

Les titres de la société sont admis aux négociations du marché Euronext Paris Compartiment C (Code ISIN FR0000044380)

Le numéro d'autorisation d'exercice de la profession de producteur de long métrage attribué par le CNC est le numéro 953 923 75 75.

La liste des filiales consolidées est reprise dans la note 8 de cette annexe.

6. Note FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

7.1. Evolution du périmètre

▪ En date du 15 février 2008, BAC MAJESTIC, a racheté à MILLIMAGES 2 600 000 de ses propres actions. Cette acquisition a été effectuée au prix de clôture de la séance.

En date du 18 février 2008, MILLIMAGES a racheté la totalité de la participation détenue par JLDIFILMDISTRIBUTION dans BAC MAJESTIC, soit 8,17 % du capital. Ces titres ont été cédés selon les procédures applicables aux cessions de blocs hors marché.

MILLIMAGES détient au 31 décembre 2008 20,89 % du capital et 28,49 % des droits de vote de BAC MAJESTIC.

▪ MILLIMAGES a racheté 70,76% du capital de ZOOLOO KIDS et en détient désormais 88,90%.

Créée en 2004, ZOOLOO KIDS exploite en VOD (Video On Demand) un catalogue de près de 900 heures de dessins animés.

ZOOLOO KIDS est le fournisseur, en configuration PC ou TV de nombreux opérateurs en France (Orange, Free, Canal Play, Club Internet, Neuf Telecom, Aol, NC Numéricable, Virginmega, Fnac, Glowria) et à l'étranger (Sympatico au Canada, Belgacom en Belgique).

Cette participation s'inscrit dans la stratégie annoncée de MILLIMAGES de développer les activités numériques du groupe, notamment pour la commercialisation de son catalogue sur les nouvelles plates-formes internet, TV ADSL et téléphonie mobile.

ZOOLOO KIDS est consolidée dans les comptes de MILLIMAGES par intégration globale au 1^{er} janvier 2008.

▪ La société La Maison à été déconsolidée dans la mesure où Millimages n'a pas d'influence notable sur cette société. Cette déconsolidation n'a pas eu d'impact significatif.

▪ La société Toon's Tales GmbH a été cédée sur la période. Cette cession n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés.

7.2. Sorties salles de Bac Films

Le nombre de films sortis en 2008 est de 16 contre 17 en 2007, dont :

- Survivre avec les loups
- Voyage du ballon rouge
- Ronde de nuit
- Distant voices
- Chasseurs de dragons
- La influencia
- Conte de Noël
- Diary of the dead

- Sois je meurs, Sois je vais mieux
- Shrooms
- Back Soon
- La possibilité d'une île
- Wackness
- Moscow Belgium
- Caos Calmo
- Niko le petit renne

La période a été marquée par le succès de « Conte de Noël », « Chasseurs de dragons », « survivre avec les loups » et « Niko le petit renne », qui totalisent près de 2,3 millions d'entrées.

7.3. Livraisons de séries et série en production

Les principales séries livrées sur 2008 sont :Didoo 3, Rocket Jo (30 épisodes sur 52 au total), Zoolane 3 (3 épisodes sur 26),

Les principales séries en productions sur la période sont : Les Lascars, Zoolane 3, Simsalla Grimm 2, Jasper et Diego Oasis

La société a conclu un accord transactionnel avec les sociétés Method et Onyx.

7.4. Activité documentaire

Les principaux documentaires sont :

- la Série « Les nouveaux explorateurs » saison 2 diffusée sur CANAL+,
- La série "Le monde des couleurs" diffusée sur Arte,
- La série "Authentik Aventures diffusée sur Voyage,
- Ainsi que divers documentaires unitaires et productions institutionnelles.

Et pour la partie jeunesse :

- La série "M.A.D. (Mission Aventure Découverte)" diffusée sur Ma Planete (fin de livraison de cette série sur l'exercice 2008),
- La série "Les petits matins du monde" saison 2 diffusée sur France 5.

7. Note REFERENTIEL COMPTABLE, PERIMETRE DE CONSOLIDATION, ELIMINATION ET RETRAITEMENTS

En application du règlement n° 1606/2002 de la Commission Européenne adopté le 19 juillet 2002 pour l'ensemble des sociétés cotées de l'Union Européenne, MILLIMAGES publie ses états financiers annuels consolidés conformément au référentiel IFRS (« International Financial Reporting Standards ») émis par l'IASB (International Accounting Standards Board) et applicable au 31 décembre 2008, tel qu'adopté par la Commission Européenne à la date de préparation des états financiers.

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2008 sont identiques à celles utilisées par le Groupe au 31 décembre 2007.

Le groupe n'a pas utilisé les options proposées par les amendements à IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », publiés par l'IASB le 13 octobre 2008 et applicables à compter du 1er juillet 2008, de reclasser certains instruments financiers hors de catégories juste valeur en contrepartie du compte de résultat ou disponibles à la vente.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement IFRS 8 « Secteurs opérationnels », IAS 1 révisée « Présentation des états financiers », IAS 23 révisée « Coûts d'emprunt », l'amendement IFRS 2 « conditions d'acquisition des droits et annulations », les amendements IFRS 1 et IAS 27 « coût d'une participation dans une filiale, une JV ou entreprise associée » et IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients ». L'impact sur les états financiers est en cours d'analyse et d'estimation par le Groupe.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2008 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement IFRS 3 et IAS 27 révisées « Regroupement d'entreprises » et IFRIC 16 « couverture d'un investissement net ».

7.5. DATE DE CLOTURE ET DUREE DE L'EXERCICE

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration de Millimages le 30 avril 2009 et seront soumis pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires le 30 juin 2009.

7.6. BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

7.6.1. Principes Généraux

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories éventuellement concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par la direction lors de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure sont :

- l'estimation des recettes prévisionnelles utilisées dans le calcul des amortissements des immobilisations incorporelles,
- l'exécution des tests de perte de valeur des goodwill (« impairment ») puisqu'ils sont fondés sur des flux futurs estimés, des hypothèses des taux de croissance et d'actualisation,
- l'estimation des provisions pour litiges.

7.6.2. Continuité d'exploitation

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement.

Compte tenu des perspectives d'activité attendues en 2009 et de l'examen des prévisions de trésorerie, les comptes ont été préparés suivant le principe de continuité d'exploitation.

L'application de ce principe repose en outre sur l'obtention des financements habituels auprès des organismes de crédit (banques et établissements spécialisés) et sur l'étalement du paiement et l'aboutissement de la négociation sur la réduction des engagements de minima garantis.

En l'absence de réalisation des objectifs ci-dessus, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation, concernant notamment l'évaluation des actifs, pourrait s'avérer non appropriée.

7.7. CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de MILLIMAGES et de ses filiales.

7.7.1. Filiales

La norme IAS 27 définit une filiale comme une entité contrôlée par la société-mère. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les comptes consolidés intègrent les comptes de MILLIMAGES et de ses filiales après élimination des soldes et opérations intra-groupe.

Les sociétés dans lesquelles MILLIMAGES exerce directement ou indirectement un contrôle sont intégrées globalement. La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont distinctement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

7.7.2. Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles Millimages exerce directement ou indirectement une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité.

Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

7.7.3. Entités ad hoc

Le Groupe a créé une entité ad hoc pour réaliser des opérations commerciales et d'investissements. Le Groupe ne détient aucune participation significative directe ou indirecte dans le capital de cette entité. Cette entité est consolidée sur la base d'une analyse en substance de la relation avec le Groupe et des risques et avantages de l'entité, le Groupe conclue qu'il en a le contrôle. Suite à analyse, il a été considéré que le Groupe perçoit la majorité des bénéfices des activités et des actifs nets de cette entité, est exposé aux risques liés aux activités de cette entité et conserve la majorité des risques résiduels ou liés à la propriété de cette entité.

Les titres des sociétés ne remplissant pas les critères définis ci-dessus sont inscrits en "Immobilisations financières". L'intégration éventuelle de l'ensemble de ces sociétés n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés.

7.8. METHODE DE CONVERSION DES ELEMENTS EN DEVISES

7.8.1. Etats financiers des filiales étrangères

Les filiales étrangères ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale. Leur bilan est converti au cours de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours de change moyen de la période clôturée. Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées en "Ecart de conversion" dans les capitaux propres consolidés.

7.8.2. Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont

converties en euro au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont inscrits en compte de résultat.

7.9. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2004) conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Conformément à la norme IFRS 3, les regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2004 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés (y compris pour la part des minoritaires). L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisé en goodwill.

7.10. GOODWILL

La différence entre le coût d'acquisition des titres acquis et l'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition constitue le goodwill.

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", les valeurs comptables des goodwill, immobilisations incorporelles, corporelles, en cours et financières sont testées dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an, pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux goodwill.

Si un indice de perte de valeur existe, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable des actifs regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) définies comme étant le plus petit regroupement d'actifs générant des entrées de trésorerie largement indépendants. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Si la valeur comptable d'une UGT excède sa valeur recouvrable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener sa valeur comptable à sa valeur recouvrable.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en "Autres produits et charges opérationnelles". Les dépréciations relatives aux goodwill sont irréversibles.

Les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés au poste "Participations mises en équivalence".

7.11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles" et à la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

7.11.1. Immobilisations incorporelles

7.11.1.1. Programmes d'animation et audiovisuels

Les coûts de production des séries d'animation et des programmes documentaires sont évalués à leur prix de revient. Le prix de revient est calculé à partir des charges directement attribuables. Les charges financières supportées durant la période de production sont incorporées au coût de revient de l'actif conformément à l'IAS 23.

Tout programme audiovisuel est considéré comme faisant partie du patrimoine de la société dès l'obtention du "Prêt à Diffuser" remis par les chaînes de télévision. Le coût de production du programme est alors porté au poste "films et droits audiovisuels" à l'actif du bilan, déduction faite de l'apport des coproducteurs. Pour les programmes divisés en épisodes, seule la quote-part des épisodes livrés et acceptés est inscrite en "immobilisations incorporelles".

Les dépréciations des programmes d'animation sont calculées en appliquant à la valeur nette comptable au 1er janvier le ratio résultant de la comparaison entre les recettes acquises dans l'exercice, y compris les subventions reçues du C.N.C. et les recettes totales. Celles-ci comprennent donc la part des recettes acquises dans l'exercice et les recettes

prévisionnelles sur une durée de 10 ans à compter de la livraison. Les recettes prévisionnelles sont examinées périodiquement par la direction et ajustées si nécessaire compte tenu des résultats de l'exploitation des programmes, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'évolution du marché audiovisuel à la clôture des comptes. Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes prévisionnelles, une dépréciation complémentaire est constatée pour couvrir l'insuffisance de recettes.

Etant donné le cycle spécifique de vie d'un programme documentaire, le rythme d'amortissement retenu est de 70 % la première année et 10 % les trois années suivantes.

7.11.1.2. Films et droits audiovisuels, productions télévisuelles

La valeur brute des films comprend le coût de l'investissement réalisé par les sociétés du Groupe supporté au titre des :

- acquisitions des droits permettant l'exploitation d'œuvres audiovisuelles.
- coproductions françaises ou étrangères ;

L'amortissement est déterminé, chaque année et film par film, au prorata des recettes nettes réalisées depuis le début de l'exploitation et des recettes prévisionnelles de chaque film. Dans le cas où, à la clôture de l'exercice, les recettes prévisionnelles sur la durée des droits sont insuffisantes pour couvrir la valeur nette l'investissement, une dépréciation complémentaire est constatée pour couvrir l'insuffisance des recettes.

Les recettes prévisionnelles sont examinées périodiquement par la Direction et ajustées, si nécessaire, compte tenu des résultats de l'exploitation des films, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel à la clôture des comptes.

De même, une perte de valeur peut être comptabilisée s'il s'avère que, l'estimation des recettes futures est inférieure à la valeur de l'investissement, tant en ce qui concerne les films exploités que les droits en cours.

Les frais de lancement des films (frais de publicité et de copie) sont comptabilisés en charges.

7.11.1.3. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les logiciels acquis qui sont amortis sur trois ans.

7.11.2. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

La norme IAS 16 prévoit notamment :

- l'amortissement des immobilisations sur leur durée prévue d'utilisation ;
- la comptabilisation et l'amortissement séparés de composants individuellement significatifs.

Les principales durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

Durées d'utilisation, en années	
▪ Agencements et installations techniques	5 à 10 ans
▪ Matériel d'exploitation et autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire.

7.12. PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE

Le poste "Participations mises en équivalence" est représentatif de la quote-part des capitaux propres (y compris le résultat de l'exercice) ré-estimés éventuellement des écarts d'évaluation des sociétés concernées. En application de la norme IAS 28, ce poste comprend également les goodwill relatifs aux sociétés mises en équivalence. La quote-part de résultat de la période attribuable à ces entités est présentée au compte de résultat sur la ligne « quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence ». En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur cette même ligne.

7.13. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette catégorie inclut :

- Les titres de participation :

Ils représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées.

Conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers", les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse. Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition. Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une dépréciation de l'actif financier (notamment baisse significative et durable de la valeur de l'actif), une dépréciation irréversible est comptabilisée en contrepartie du compte de résultat. La reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.